

Rachad et MAK classés organisations terroristes

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5378 - Mercredi 19 mai 2021 - Prix : 10 DA

Médiateur de la République

Fin de fonction de Karim Younes

Afin d'économiser la ressource hydrique

P' Mouhouche : «Multiplier les activités de dessalement et d'épuration»

Pourquoi cette nouvelle guerre est différente de la précédente ?

Par Mohamed Habili

Dans sa conversation téléphonique d'il y a deux jours avec le Premier ministre en exercice israélien, que les services de communication de la Maison-Blanche avaient pris soin d'annoncer par avance, Joe Biden n'a certes pas demandé l'arrêt immédiat des raids d'Israël dans la nouvelle guerre de ce dernier contre le Hamas. Néanmoins, il a tenu à ce que l'on sache qu'il avait fait savoir à son interlocuteur qu'il se situait dans le camp de ceux qui au Moyen-Orient notamment travaillaient à la mise en place d'un cessez-le-feu entrant en vigueur sans plus attendre. Le secrétaire d'Etat Antony Blinken de son côté a fait savoir qu'il avait demandé aux Israéliens des explications sur la destruction de la tour dite des médias à Gaza, mais qu'il n'en avait reçu aucune qui soit convaincante. Pour le soutien à Israël, les démocrates aujourd'hui au pouvoir ne le cèdent en rien traditionnellement aux républicains, à supposer qu'ils ne soient pas portés à en faire plus pour mériter le titre convoité du meilleur ami d'Israël. Entre les deux grands partis américains, c'est depuis toujours à qui ferait le plus pour son obtention.

Suite en page 3



Société industrielle de produits alimentaires (SIPA), membre de la CGEA Annaba

«L'importation de concentré de tomate a laminé la production algérienne»



Ph/D. R.

Les pères fondateurs de la Société industrielle de produits alimentaires «S.I.P.A.» sont de véritables pionniers de la production de condiments en conserve dans la région d'Annaba. Aujourd'hui, avec une production quotidienne de 850 tonnes de double concentré de tomate, la SIPA reste un acteur-clé dans le développement de l'industrie agroalimentaire et un partenaire du secteur agricole. Cette aventure a débuté au lendemain de l'indépendance de l'Algérie. Page 2

Journée de l'étudiant

L'Appel à la grève de l'Ugema résumait la justesse de la cause nationale face au colonialisme

Education/Premier jour des séances de travail

Dialogue avec quatre syndicats sur la révision des statuts des travailleurs



— Société industrielle de produits alimentaires (SIPA), membre de la CGEA Annaba —

«L'importation de concentré de tomate a laminé la production algérienne»

■ Les pères fondateurs de la Société industrielle de produits alimentaires «S.I.P.A.» sont de véritables pionniers de la production de condiments en conserve dans la région d'Annaba. Aujourd'hui, avec une production quotidienne de 850 tonnes de double concentré de tomate, la SIPA reste un acteur-clé dans le développement de l'industrie agroalimentaire et un partenaire du secteur agricole. Cette aventure a débuté au lendemain de l'indépendance de l'Algérie.

Par Mehdi Mourad

Au sein de la famille Benamara, le travail est certainement la valeur la plus forte, celle qui unit tous ses membres depuis au moins trois générations. La Société industrielle de produits alimentaires est le principal symbole de ce labeur. Située à Chabia, dans la commune d'El Bouni, la SIPA est une institution dans le secteur de l'industrie agroalimentaire à Annaba. «En réalité, l'histoire de cette famille a débuté plus au Sud, dans la ville de Oued Souf. Menée par sept frères, tous commerçants. A l'origine, ils voulaient s'installer à Biskra, mais ils ont finalement choisi Annaba. Ils sont venus en 1959 dans cette ville et ont ouvert deux grossistries», précise El Hadi Aidoud, directeur de la SIPA.

Mais la fratrie ne se contente pas de vendre des produits alimentaires, elle décide de se lancer dans la fabrication d'une pâte particulièrement épicée : la harissa. «En 1961, ils ont décidé de se lancer dans la production de la harissa, après avoir ramené la recette de Tunisie. Certes, au début c'était une production artisanale, mais il faut savoir que les frères Benamara étaient les premiers en Algérie à se lancer dans la fabrication de ce condiment à base de piment. A l'époque, ils avaient constaté que les agriculteurs d'Annaba jetaient les piments quand ils devenaient rouges, donc ils ont su profiter de cette matière première à moindre frais et écouler ce produit dans leurs magasins de gros», précise le manager. Le succès de cette première expérience est immédiat. La fratrie comprend vite l'intérêt de développer l'industrie agroalimentaire au lendemain de l'indépendance. Surtout que la région recelait déjà un véritable potentiel en la matière.

Il faut savoir que durant la colonisation, la région d'Annaba était célèbre pour la culture

tabac, du coton et également de la tomate industrielle. Ces activités étaient gérées par trois grandes coopératives, Tabacoop, Cotocoop et Tomacoop. La famille Benamara s'est donc intéressée à la production de tomate industrielle. En 1965, les sept frères se sont lancés dans la production de double concentré de tomate en conserve. Ils ont acquis une ligne qui permettait de fabriquer 20 tonnes de produit par jour et l'ont installée dans une usine à la sortie ouest de la ville. Voilà comment est née la Société industrielle de produits alimentaires. A l'époque, la politique du pays était ouvertement socialiste, les investisseurs privés étaient plutôt mal vus. D'ailleurs, la tendance était plutôt à la nationalisation des entreprises. Une réalité que les frères avaient pris en considération

Mais le pire était à venir. Des décennies plus tard, la SIPA et l'ensemble des transformateurs algériens de tomate industrielle



catastrophiques». La filière a tenu trois années puis a sombré dès 2007. «Au total, 15 conserveries ont été forcées à l'arrêt.

vu sur les étalages du double concentré de tomate en provenance des Emirats arabes unis. Depuis quand ils cultivent de la tomate industrielle ?», regrette El Hadi Aidoud. Les opérateurs de la filière s'organisent et engagent alors une véritable campagne en direction de l'administration pour mettre un terme à cette situation de non-droit. «Nous reconnaissons ici le rôle important joué par la Confédération générale des entreprises algériennes dans ce combat. La CGEA était en permanence à nos côtés pour défendre nos droits. Si nous avons réussi à remporter plusieurs batailles contre le groupe d'intérêts de l'importation, c'est bien grâce à l'organisation patronale que dirige madame Saïda Neghza», note le directeur d'unité de la SIPA.

Les autorités finissent par mettre un terme à l'importation de double concentré de tomate, mais maintiennent cependant l'entrée de triple concentré en futs de 230 kilogrammes. «Mais en décembre 2018, à force de dénoncer cette catastrophe, nous avons obtenu le principe d'une taxe douanière de 150 % sur le triple concentré de tomate».

Regarder vers l'avenir

La SIPA – au même titre que d'autres conserveries – revient de loin. Certains problèmes per-

sistent encore, comme l'accès aux crédits qui sont bloqués par certaines banques. «Là encore, les conserveurs ont engagé un programme de travail avec la CGEA pour sensibiliser le gouvernement sur les blocages que subissent les opérateurs de notre filière.

C'est grâce à cette organisation patronale que nous avons pu rencontrer le ministre des Finances, le ministre de l'Agriculture et le secrétaire général du Trésor public». Fait étonnant, la pandémie de coronavirus n'a eu aucun effet sur la campagne de production de l'année 2020.

«Durant la crise du Covid-19, nous avons travaillé puisque les agriculteurs avaient planté leurs champs. Tous nos travailleurs étaient présents dès le début de la saison. Bien sûr, nous avons pris nos dispositions en matière de protection de l'ensemble de nos employés et la saison s'est déroulée sans encombres».

Aujourd'hui, les managers de la SIPA veulent regarder vers l'avenir.

Ils sont engagés dans le développement des capacités de production de leur usine. «L'avenir c'est aussi des perspectives en termes d'exportation, notamment vers la Mauritanie», affirme El Hadi Aidoud.

M. M.



ont subi une tout autre politique qui a mis à genoux cette filière et l'ensemble des agriculteurs qui la fournissent. «C'est un miracle si cette usine existe encore. A la fin des années 1990, l'Algérie avait atteint le niveau d'autosuffisance en matière de concentré de tomate, d'ailleurs certains opérateurs avaient commencé à exporter.

Cependant, en 2004 les autorités ont ouvert les portes de l'importation de ce produit. Sur les 100 000 tonnes de produit qui étaient mis annuellement sur le marché, les producteurs locaux ont vu leur part passer à 20 000 tonnes. Les 80 000 autres tonnes provenaient de l'importation. Les conséquences sur les agriculteurs qui produisent de la tomate industrielle et sur les transformateurs ont été

Lorsqu'une usine disparaît, ce sont des centaines d'hectares qui sont mis en friche. Au final, plus de 300 000 emplois qui sont perdus dans les champs, le transport, l'emballage et la transformation. C'est toute une filière qui a été coulée et qui est située essentiellement dans les wilayas du nord-est du pays».

A partir de 2011, les producteurs locaux commencent à souffler. Les autorités avaient alors décidé d'engager un semblant de reprise des activités en acceptant, notamment, le rééchelonnement des dettes des opérateurs. «Les producteurs ont dû travailler par étapes car les superficies cultivées avaient disparu. Il a fallu donner le temps aux agriculteurs de reprendre leurs activités. En 2015, il y a eu un retour à la situation d'avant 2004 en matière de quantités produites. Mais les autorités n'avaient pas pour autant mis un terme à l'importation. Jusqu'en 2017, l'Algérie importait 44 marques étrangères de concentré de tomate. Nous avons même



Bilan des dernières 24 heures

Virus : 208 nouveaux cas et 7 décès

L'ALGÉRIE a enregistré 7 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, soit le même nombre de cas qu'hier (7), portant à 3389 le total des morts, a annoncé, hier, le ministère de la Santé.

Le nombre de contaminations a connu une hausse, avec 208 cas, soit 34 cas de plus par rapport au bilan d'hier (174) pour atteindre, au total, 125 728 cas confirmés.

R. N.

Education/Premier jour des séances de travail

Dialogue avec quatre syndicats sur la révision des statuts des travailleurs

■ Lors des premières séances de travail «bilatérales» ayant regroupé le ministère de l'Education nationale avec les syndicats du secteur (Cnapeste, Unpe, Ugte et Snte) «la révision des statuts des travailleurs de l'Education a été débattue», indique un communiqué de ministère de tutelle.

Par Thinhinene Khouchi

Selon le ministère, ces rencontres interviennent «en continuité de la série de rencontres consultatives entre les deux parties et qui devront englober 23 syndicats, d'autant qu'elles sont consacrées essentiellement au débat et à l'examen des dispositions et mécanismes de révision du statut particulier et des questions à caractère socioprofessionnel des affiliés au secteur». La rencontre d'avant-hier, à savoir celle du premier jour, a connu trois séances «bilatérales» ayant regroupé le Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur ternaïre de l'Education (Cnapeste), l'Union nationale du personnel de l'éducation (Unpe) affiliée à l'Union générale des travailleurs algériens (Ugta), ainsi que le Syndicat national des travailleurs de l'Education (Snte). Cette rencontre intervient également dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui a ordonné, lors du Conseil des ministres qu'il avait présidé le 2 mai courant, d'ouvrir le dialogue avec les différents partenaires sociaux en vue d'améliorer la situation socioprofessionnelle des affiliés au secteur et de réviser le statut de l'enseignant. Dans une déclaration à la presse, au terme de la réunion ayant regroupé le syndicat avec le ministre de l'Education nationale, Mohamed

Quadjaut, le coordonnateur national du Cnapeste, Salim Oualha, a indiqué que la séance a focalisé sur les voies et moyens de révision du statut du secteur, ajoutant qu'«une proposition a été soumise par le ministère, comprenant les mécanismes à même de revoir le statut particulier. Une proposition qui sera examinée, d'autant que l'avis sera émis après une séance d'évaluation au niveau du syndicat». Selon la même source, l'accent a été mis sur «les revendications relatives à l'amélioration du pouvoir d'achat, au droit à la retraite sans condition d'âge et aux libertés syndicales». En contrepartie, le ministère a promis, selon la même source, de résoudre les questions relatives à des points liés au recrutement, au recours aux Instituts supérieurs ainsi qu'au règlement des salaires en suspens. De son côté, le SG de l'Union générale des travailleurs de l'Education (Ugte), affiliée à l'UGTA, a affirmé que la rencontre avait permis de passer en revue 25 questions, notamment la loi relative aux personnels du secteur «toutes dimensions confondues», l'unification du classement des enseignants des trois cycles d'enseignement et l'organisation d'un concours de recrutement annuel. Le syndicat a également proposé l'installation d'un «Conseil supérieur de l'Education» et a fait des suggestions liées au Conseil national des programmes, la réinsertion de l'enseignement technique et



de la filière sciences islamiques dans le palier secondaire, outre le livre scolaire et le dossier des œuvres sociales. A cette occasion, le SG a salué la décision du président de la République annoncée le 2 mai courant, se disant optimiste quant à l'amélioration, dans un futur proche, de la situation des travailleurs du secteur et invitant la tutelle à «intensifier le dialogue et la concertation avec les partenaires sociaux, ne ce serait-ce que pour contenir la situation actuelle». Par ailleurs, le SG du Syndicat national des travailleurs de l'Education (Snte) a plaidé pour la révision de cette loi qui, a-t-il

dit, «sert une catégorie aux dépens d'une autre», mais également la prévision d'une prime de 10 000 DA pour tous les travailleurs du corps, en attendant la révision des statuts et du point indiciaire. Enfin, à noter que la rencontre d'hier soir a été consacrée à la réception des représentants de l'Union nationale des travailleurs de l'Education et de la Formation (Unpef), l'Union nationale des travailleurs de l'Education (Unpe) et le Syndicat national autonome des professeurs de l'enseignement primaire (Snapep), selon des sources du ministère.

T. K.

Afin d'économiser la ressource hydrique

P' Mouhouche : «Multiplier les activités de dessalement et d'épuration»

«**C**ompte tenu des ressources limitées en eau et un manque flagrant de pluviométrie, il faut donc se rendre à l'évidence et opter pour des restrictions en alimentation en eau potable», a proposé Brahim Mouhouche, Professeur à l'Ecole nationale d'agronomie. La baisse de la pluviométrie, le mauvais entretien du réseau de distribution d'eau ainsi que l'insuffisance d'infrastructures d'épuration, relancent l'inquiétude sur la disponibilité de la ressource hydrique.

Pour faire face à cette situation de stress hydrique, le Professeur Mouhouche a recommandé d'appliquer toutes les solutions qui nous permettent d'économiser cette ressource vitale.

Selon lui, cette option est devenue aujourd'hui incontournable, puisque c'est de cette façon qu'on peut réguler un peu

la distribution entre la population. «Nous savons que l'Algérie n'a pas beaucoup d'eau. Il y a un manque flagrant de pluviométrie. Il faut donc opter pour des restrictions», a-t-il indiqué sur les ondes de la Radio nationale. Pour arriver à une distribution équitable entre les gens et surtout moins de stress et de problèmes, «il faut appliquer toutes les solutions possibles et imaginables qui nous permettent d'économiser l'eau et de ne pas léser une partie de la population par rapport à une autre», a-t-il suggéré. Face aux besoins grandissants de la population en eau potable, le Professeur Mouhouche a estimé qu'il faudrait donc utiliser toutes les ressources hydriques qui puissent exister en Algérie et développer une économie de ce précieux liquide, afin de mieux le gérer en utilisant pour cela de tous les moyens de lutte contre le gas-

pillage. Selon lui, il est impératif de multiplier les efforts dans les activités de dessalement et la réutilisation des eaux de rejet. Un autre problème qui se pose avec acuité est celui du traitement des eaux usées. Invité de la rédaction de la Chaîne 3, il a signalé, dans ce sens, que les stations d'épuration disséminées à travers le territoire ne traitent qu'environ 5 % des eaux usées chaque année. «Les rejets qui sont très peu vus, peuvent être utilisés dans beaucoup de domaines sans aucun problème», a-t-il estimé. «Il y a même une loi qui permet leur réutilisation, mais malheureusement, elle n'est pas appliquée», a regretté le P' Mouhouche. Une autre solution s'avère indispensable, selon l'expert Mouhouche, qui a proposé également la multiplication des installations de dessalement de l'eau de mer, actuellement insuffisantes pour couvrir

une demande croissante, en appelant, au passage, à bien gérer ces stations et les entretenir pour qu'elles soient efficaces. Aussi, l'intervenant a considéré fondamental d'utiliser le système de collecte des eaux pluviales, que beaucoup de pays arides et semi-arides utilisent. «C'est un système très efficace qu'on n'applique malheureusement pas en Algérie», a-t-il déploré.

L'invité de la radio a plaidé en faveur du renforcement des moyens pour une collecte optimale des eaux pluviales. Il a expliqué que chaque millimètre qui tombe, sur un champ de culture ou une toiture lorsqu'il pleut, c'est un litre par mètre carré et dix mètres cubes par hectare. «Lorsqu'il y a 100 millimètres qui tombent cela fait 1 000 mètres cubes par hectare. C'est énorme», a-t-il précisé.

Louisa Ait Ramdane

LA QUESTION DU JOUR

Pourquoi cette nouvelle guerre est différente de la précédente ?

Suite de la page une

Revenant aux affaires à la suite d'une administration républicaine qui en la matière a repoussé les limites de la complaisance à Israël, il n'aurait pas été étonnant que les démocrates ne se saisissent de la première occasion venue pour rattraper un peu de leur retard à cet égard en comblant Israël de leurs bienfaits. Ce que d'ailleurs l'administration Biden a commencé à faire en mettant à la disposition de l'armée israélienne du matériel de pointe, en matière de visée notamment, dont celle-ci se sert depuis le début dans ses attaques. Le profil vieille école de Joe Biden inclinera plutôt à la surenchère dans ce domaine. S'il fait pourtant plus dans la mesure que dans l'excès, c'est parce qu'un changement est intervenu dans les sentiments des démocrates, ou du moins d'une partie d'entre eux, vis-à-vis de la question israélo-palestiniennne, qui contrarie ses penchants personnels. En fait, si à la montée de l'extrême droite américaine sous Trump n'avait pas correspondu une radicalisation de la gauche américaine, on aurait vu selon toute vraisemblance l'administration Biden s'aligner sans état d'âme sur Israël dans les circonstances actuelles. Elle aurait entre autres fait plus qu'affirmer le droit d'Israël de se défendre. Or du sein même de sa base sociale des voix s'élèvent pour exiger non pas seulement l'arrêt immédiat des hostilités, mais pour dire que celles-ci n'auraient pas éclaté sans les agressions incessantes d'Israël, sans sa politique raciste d'apartheid. La gauche américaine impute en effet sans ambages la nouvelle flambée de violence aux menaces d'expulsion de Sheikh Jarrah dans Jérusalem-Est enclenchées par l'extrême droite israélienne. Bien entendu dans les rangs de cette base démocrate tous n'ont pas pris la défense des Palestiniens, les inconditionnels d'Israël se sont manifestés eux aussi, mais ce ne sont plus eux qui y font l'opinion, mais l'aile gauche, celle des Bernie Sanders, des Alexandria Ocasio-Cortez, de Ayanna Pressley, Ilhana Omar et Rashida Talib, pour ne parler que de ses figures les plus marquantes. Face à une extrême droite qui s'est imposée dans le camp des conservateurs, une gauche radicale, ou du moins selon les critères américains, s'est affirmée à l'extrême opposé de l'échiquier politique. Le président américain, qui lui doit en partie son élection, ne peut pas se permettre d'ignorer ses sentiments pro-palestiniens. C'est précisément dans son apparition que réside la différence la plus importante de cette guerre d'avec la précédente, celle de 2014. **M. H.**

Journée de l'étudiant

L'Appel à la grève de l'Ugema résumait la justesse de la cause nationale face au colonialisme

■ L'appel de l'Union générale des étudiants musulmans algériens (Ugema) pour une grève ouverte le 19 mai 1956, en pleine guerre de Libération nationale, «résumait la justesse de la cause nationale face au colonialisme français» et marquait une démonstration de la prise de conscience des étudiants et des lycéens qui ont rejoint la lutte armée, estiment des historiens.

Par Yanis G.

L'historien au Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (Crasc) d'Oran, D' Amar Mohand-Amer, a soutenu, dans un entretien accordé à l'APS à l'occasion de la commémoration du 65^e anniversaire de la grève des étudiants du 19 mai 1956, que l'appel du 19 mai 1956 lancé par l'Ugema «résumait la justesse de la cause algérienne face au colonialisme français et la maturité et l'engagement de cette jeunesse qui, très rapidement, répond à l'appel du FLN», estimant que cet appel «devrait être enseigné dans les lycées et les universités».

«Avec un diplôme en plus, nous ne ferons pas de meilleurs cadavres» : cette déclaration informe en elle-même sur «la profondeur du combat de nos lycéens et étudiants», dont l'engagement pour la libération du pays avait commencé avant mai 1956, selon D' Mohand-Amer.

Evoquant l'apport de cette grève au cours de la Révolution et l'adhésion des étudiants et lycéens aux rangs du FLN/ALN, D' Mohand-Amer a affirmé que cette grève avait apporté «un nouveau souffle au FLN, un saut qualitatif, mais surtout une plus grande visibilité à l'international».

Par cette grève ouverte, souligne l'universitaire, les dirigeants du FLN/ALN avaient montré que la jeunesse instruite était «engagée et qu'elle était dans son rôle naturel, celui d'être côte à côte avec les moudjahidate et moudjahidine».

L'appel à la grève constituait aussi, selon l'historien, une réponse à «la propagande colonialiste, pour qui la révolution algérienne se résumait à de groupes fanatiques de hors-la-loi et téléguidés de l'extérieur».

Concernant la recherche en histoire, à l'instar de celle de la grève du 19 mai 1956, l'universitaire estime qu'elle devrait «sortir du commémoratif et du folklore, au profit d'une véritable prise en

charge sérieuse et académique». «Ce serait le meilleur hommage à rendre à l'Ugema, au sacrifice des étudiants et lycéens, et à l'histoire nationale», estime-t-il.

De son côté, l'enseignant de l'histoire à l'université de Chlef, D' Mohamed Benrar, qui intervenait, lundi, lors d'une conférence au Musée national du Moudjahid à Alger, la guerre de Libération nationale était «la seule guerre dans le monde qui a connu la participation de toutes les couches de la société».

«Des paysans, des vieux, des jeunes, des femmes... y ont pris part, parce que c'était une guerre contre un colonisateur, dont le seul souci était d'effacer l'identité de la société algérienne», a-t-il souligné.

L'enseignant a évoqué également le rôle des étudiants algériens durant, et surtout avant la guerre de Libération nationale, soulignant que les premières organisations estudiantines remontent aux années 1920, dont l'Amicale des étudiants musulmans algériens, présidée en 1926 par Ferhat Abbas, selon M. Benrar.

Avant la grève du 19 mai 1956, qui a duré 17 mois, M. Benrar rappelle qu'une autre grève de 15 jours avait été observée par l'Ugema, qui était «une démonstration que les étudiants étaient conscients de la cause algérienne».

Lors de la même rencontre, D' Amar Talbi a, dans un témoignage, confié qu'il était en Tunisie le 19 mai 1956, où il était étudiant à l'université Ez-zitouna depuis en 1951. Au déclenchement de la guerre, Amar Talbi qui avait adhéré en 1953 au Parti du peuple algérien (PPA), était chargé des affaires culturelles à la section de l'Ugema à Tunis, présidée à cette période-là par Abdelhamid Mehri, puis par Abderrahmane Chibane.

«Le premier groupe d'étudiants ayant répondu à l'appel de la grève ont été envoyés au pays pour rejoindre les rangs du



FLN/ALN et plusieurs d'entre eux étaient tombées au champ d'honneur à la frontière», a-t-il affirmé.

Durant la période de la grève, la situation sociale des étudiants algériens s'était beaucoup dégradée, souligne M. Talbi. «Les étudiants algériens avaient trouvé l'aide et le soutien auprès de l'Union des étudiants tunisiens», témoigne-t-il.

L'ancien ambassadeur d'Algérie en Afrique du Sud, Noureddine Djoudi, a, dans un récent témoignage à l'APS, indiqué qu'il venait tout juste de terminer sa formation de professeur de littérature et de civilisation anglaise à Londres lorsque la direction du FLN, au milieu de 1955, l'avait engagé comme représentant en Grande-Bretagne. «Mon rôle était de sensibiliser l'opinion publique de ce pays sur notre combat. J'ai tissé des liens avec trois membres du Parlement britannique qui m'avaient beaucoup aidé», a témoigné M. Djoudi, dont la carte d'adhésion portant le n° 2632 lui avait été délivrée dès la création de l'Ugema, à la salle de la mutualité à Paris, en juillet 1955.

Ainsi, la grève du 19 mai 1956, ajoute M. Djoudi, avait créé un lien entre l'Ugema et les différentes associations estudiantines dans le monde.

«Pendant deux ans, je sensibilisais dans les universités. Il y avait l'engagement définitif. On ne pouvait pas rester à l'écart de notre pays», note l'ancien ambassadeur qui dit avoir été «marqué» et «forgé» par le 8 mai 1945, affirmant que les Scouts musulmans et l'Ugema représentaient, pour lui, «sa première école de nationalisme».

Madjid Brahmi, 1^{er} élève martyr à Béjaïa en 1956 à porter la fièvre de la liberté

Il s'appelle Madjid Brahmi. Il n'avait que 15 ans lorsque l'armée coloniale l'a brûlé vif dans l'incendie de sa maison familiale, localisée à Boubberka, dans la région de Toudja, à 35 km à l'ouest de Béjaïa. Il a été victime d'une opération militaire punitive, infligée collectivement à tous les habitants du hameau, accusés de soutenir la révolution et de cacher des moudjahidine dans leurs habitations. Lui, ses parents et sa sœur ont été littéralement calcinés. Et pas moins de 23 autres personnes ont subi le même sort au terme de cette journée funeste du 23 mars 1956, et au cours de laquelle même les femmes enceintes n'ont pas pu avoir grâce aux yeux de leurs bour-

reaux, à l'instar de Fatima Debbouz, épouse du grand moudjahid Mohand Arab Debbouz, qui a subi l'épreuve du feu sans la moindre pitié, selon le récit d'un témoin du village, Arif Sahelia, ami et copain d'école de Madjid, qui tous deux fréquentaient le même établissement primaire à Toudja, «l'école Maurice-Donanin», en l'occurrence.

«C'était un véritable carnage avec des scènes d'horreur insoutenable», se souvient-il encore la gorge nouée d'émotion et accablé par l'atrocité d'un souvenir indélébile, celui du «mélange des cendres des maisons aux restes humains calcinés».

Madjid, qui savourait ses vacances de pâques à la maison, s'apprêtait à repartir à Béjaïa et y rejoindre les bancs de son collègue, l'actuel «lycée Ibn Sina» où il était élève en classe de 3^e. Il a été sauvagement ravi à la vie. Mais sa mort n'a pas été vaine. Elle a été le catalyseur d'un soulèvement généralisé de collégiens et lycéens dans la région, voire dans tout le pays, qui par cohortes, à l'appel de l'Ugema (Union générale des étudiants musulmans algériens) ont troqué leur banc d'école contre les maquis et leurs stylos contre les fusils.

Y. G.

Bilan financier du premier trimestre 2021

Ooredoo renforce sa stratégie tournée vers le digital

Le groupe de télécommunication Ooredoo a rendu public ses résultats financiers relatifs au premier trimestre de l'année 2021.

Les chiffres liés à l'activité de Ooredoo Algérie durant les trois premiers mois de l'année 2021 traduisent la solidité de la stratégie de Ooredoo, et cela dans un environnement dynamique et compétitif. A l'annonce de ces résultats, le directeur général adjoint de Ooredoo, M. Bassam Al Ibrahim, a

déclaré : «Ooredoo Algérie entame l'année 2021 avec des résultats positifs, confirmant ainsi le bien-fondé de notre stratégie en matière de digitalisation, stratégie que nous poursuivons afin de pouvoir continuer à contribuer à l'économie numérique et au développement du secteur de la téléphonie mobile nationale. Nous remercions nos clients pour leur confiance et leur promettions d'être à la hauteur de leurs attentes».

En termes de chiffres, les revenus de

Ooredoo Algérie ont atteint 20.1 milliards au 1^{er} trimestre 2021.

Le résultat avant intérêts, impôts (taxes), dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations (EBITDA) a atteint 6.9 milliards de dinars algériens au 1^{er} trimestre 2021.

Le parc clients a quant à lui atteint 12.7 millions d'abonnés à fin mars 2021. Au sein du Groupe, Ooredoo Algérie représente 11 % du nombre d'abonnés et 5 % du montant des investissements.

Durant le premier trimestre 2021, Ooredoo Algérie a investi près de 1.5 milliard de dinars algériens, notamment dans le renforcement et la modernisation de ses équipements réseaux 3G et 4G.

Ooredoo poursuit sa stratégie commerciale en continuant à offrir davantage d'offres et de services innovants dans un marché compétitif en perpétuel transformation.

Communiqué

Les Bourses mondiales optent pour la prudence

■ Les Bourses européennes ont terminé globalement dans le rouge lundi, défiées en raison de données chinoises et américaines mitigées, d'une résurgence de la pandémie en Asie et toujours préoccupées par l'accélération de l'inflation.



Par Salem K.

Au terme d'une séance hésitante, Paris a abandonné 0,28 %, Londres a lâché 0,15 % tandis que Francfort a cédé 0,13 % après être pourtant monté jusqu'à 15 482 points, à proximité de son record de la mi-avril. De son côté, Milan a gagné 0,39 %. Vers 16h40 GMT, Wall Street baissait toujours : le Dow Jones reculait de 0,26 %, le S&P 500 de 0,41 %, tandis que le Nasdaq perdait 0,79 %.

«Le début de semaine a été prudent et modéré pour les marchés européens, sur fond de données chinoises décevantes et de nouvelles restrictions impo-

sées dans certaines régions d'Asie», relève Michael Hewson, analyste en chef chez CMC Markets UK. Le bitcoin est tombé brièvement lundi à 42 185 dollars, son plus bas depuis février, après que le patron de Tesla Elon Musk a attisé des spéculations pendant le week-end sur la vente possible ou déjà en cours des avoirs en bitcoin de son groupe. Il a ensuite démenti avoir vendu le moindre bitcoin. Vers 16h45 GMT, la plus célèbre cryptomonnaie baissait de 2,44 % à 43 022 dollars, alors qu'elle s'échangeait à plus de 50 000 dollars vendredi. L'euro s'appréciait légèrement (+0,12 %) face au billet vert, à 1,2156 dollar. Vers 16h45 GMT, le baril de Brent

de la mer du Nord pour livraison en juillet prenait 1,09 % à 69,46 dollars à Londres. A New York, le baril américain de WTI pour le mois de juin gagnait 1,33 % à 66,24 dollars.

La Bourse de Tokyo en nette hausse à l'ouverture

La Bourse de Tokyo était en bonne progression hier en matinée, malgré un repli plus fort que prévu du produit intérieur brut (PIB) japonais au premier trimestre, reflétant l'impact économique de la résurgence locale de la pandémie.

L'indice vedette Nikkei gagnait 1,53 % à 28 250,15

points vers 01h00 GMT, et l'indice élargi Topix prenait 1,07 % à 1 899,02 points.

Le yen était parfaitement stable face au dollar, à raison d'un dollar pour 109,21 yens vers 01h00 GMT, comme lundi à 21h00 GMT. La devise japonaise évoluait à peine également vis-à-vis de l'euro, qui valait 132,74 yens contre 132,72 yens la veille.

L'euro stagnait aussi par rapport au billet vert, à raison d'un euro pour 1,2154 dollar contre 1,2152 dollar lundi à 21h00 GMT. Les cours du pétrole étaient proches de l'équilibre : vers 00h50, GMT le prix du baril de brut américain WTI grappillait 0,05 % à 66,30 dollars et celui du baril de Brent de la mer du Nord avançait à peine de 0,07 % à 69,51 dollars.

Les Bourses chinoises ouvrent en légère hausse

Les places boursières chinoises ont ouvert hier en légère hausse, alors que l'optimisme quant à la reprise économique a pris le dessus sur les nouvelles infections liées au coronavirus en Asie.

A Hong Kong, dans les premiers échanges, l'indice composite Hang Seng grimpeait de 0,87 % à 28 438,03 points.

En Chine continentale, la Bourse de Shanghai restait stable (+0,09 %) à 3 520,65 points et celle de Shenzhen bais-

s a i t (-0,54 point) à 2 319,80 points.

L'euro en léger progrès face au dollar dans un marché calme

L'euro s'est très légèrement apprécié lundi face au dollar dans un marché paisible, sauf pour le bitcoin qui s'est installé autour de son plus bas niveau depuis début février, alors que le patron de Tesla Elon Musk prend ses distances avec la cryptomonnaie. Vers 19h00 GMT, l'euro grappillait 0,15 % face au dollar, à 1,2159 dollar pour un euro.

«Le marché était plutôt calme et a fonctionné en auto-pilote», a commenté Mazen Issa de TD Securities. L'ethereum, deuxième cryptomonnaie la plus populaire, perdait elle plus de 16 % à 5 239 dollars.

S. K.

Marchés/Energie Le pétrole commence la semaine en hausse

Les prix du pétrole ont progressé lundi dans un marché tablant sur une reprise économique en Europe et aux Etats-Unis, mais leur hausse a été limitée par la situation sanitaire en Inde.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet a fini à 69,46 dollars à Londres, en hausse de 1,1 % ou 75 cents par rapport à la clôture de vendredi.

A New York, le baril de WTI pour le mois de juin a gagné 1,4 % ou 90 cents, à 66,27 dollars.

L'accélération de la campagne de vaccination et la réouverture progressive des commerces dans plusieurs pays européens font espérer un retour rapide de la croissance et donc de la consommation en or noir.

S. K.

Agriculture/Accords commerciaux

Paris entend lutter contre la concurrence déloyale

La France va promouvoir l'instauration de «clauses miroirs» dans les accords commerciaux de libre-échange lors de sa présidence de l'Union européenne en 2022, afin de vérifier si les normes sanitaires des produits agricoles importés sont équiva-

lentes à celles du pays où ils arrivent.

«La présidence française de l'Union européenne doit porter fièrement la question des clauses miroirs», a déclaré, hier, le ministre français de l'Agriculture, Julien Denormandie.

«C'est pour moi une sortie d'une dépendance vis-à-vis de ces systèmes de production qui ne respectent pas nos standards», a-t-il ajouté en ouverture du «Grand Rendez-vous de la souveraineté alimentaire» organisé en visioconférence par le Conseil de l'Agriculture

française (CAF).

Selon lui, «cette dépendance aux importations crée une deuxième dépendance qui est encore plus dangereuse. C'est en fait une dépendance à des systèmes de production qui ne respectent pas aujourd'hui nos propres standards». H. Y.

FMI/Kenya

Le FMI devrait décaisser prochainement 410 millions de dollars pour le Kenya

Le Fonds monétaire international a annoncé lundi avoir trouvé un accord après le premier examen du programme d'aide accordé au Kenya en avril 2021 qui devrait aboutir à un décaissement d'un montant de 410 millions de dollars en faveur du pays.

Le décaissement doit au préalable être soumis à l'approbation du Conseil d'administration qui se réunira dans les prochaines semaines, a précisé l'institution dans un communiqué. Le FMI avait approuvé le 2 avril 2021 un programme d'aide

d'un montant de 2,34 milliards de dollars d'une durée de 38 mois, dans le cadre du dispositif de Facilité élargie de crédit (FEC) et de la Facilité élargie de financement (FEP). Le montant du décaissement immédiat s'était élevé à environ 307,5 millions de dollars destinés au soutien budgétaire. «La reprise économique a commencé et la troisième vague de Covid-19 perd de la vitesse au Kenya, ce qui suggère que l'activité devrait continuer de se redresser», commente le FMI, qui note, toutefois, l'«incertitude» sur les résultats à venir.

Le FMI se félicite aussi que les autorités s'efforcent d'accroître la transparence et la lutte contre la corruption.

Le Togo obtient 240 millions de dollars d'aide du FMI

Le Togo va bénéficier d'une aide supplémentaire de 240 millions de dollars du Fonds monétaire international (FMI), a annoncé hier son président, Faure Gnassingbé. Le pays, qui a réussi à dégager une croissance de 1,8 % en 2020 malgré la pandé-

mie, «est en discussion avancée avec ses partenaires internationaux pour mobiliser de nouveaux financements», selon un communiqué de la Présidence.

Il avait déjà bénéficié à deux reprises, en avril et octobre 2020, d'une aide d'urgence du Fonds sous la forme d'un allègement de dette, destiné à aider 28 pays, en grande majorité africains, à financer leurs dépenses prioritaires.

En amont du sommet dimanche, le chef de l'Etat s'est entretenu avec Kristalina Georgieva, la directrice générale

du FMI, qui «a confirmé la mise à disposition de 240 millions de dollars de ressources supplémentaires».

«Le Togo s'est montré efficace dans la gestion de la crise», a déclaré la dirigeante du FMI, citée dans le communiqué, qui a loué le recours aux «nouvelles technologies pour apporter de l'aide aux populations».

Ce pays d'Afrique de l'Ouest a eu l'idée, en mars 2020, de virer de l'argent aux ménages via les téléphones mobiles, une initiative qui a inspiré d'autres Etats.

R. E.

Système national d'innovation

Les mécanismes nécessaires pour pallier les insuffisances mis en avant

Le ministre de l'Industrie, Mohamed Bacha, a passé en revue, lundi à Alger, les différents mécanismes mis en place par le gouvernement en vue d'encourager les porteurs de projets innovants parmi les nouveaux diplômés du secteur de la Formation professionnelle.

Par Faten D.

Cette manifestation vise «la création d'un système efficace, complémentaire et cohérent, œuvrant à l'amélioration de la compétitivité de l'économie nationale, à savoir la concurrence des établissements économiques en général et industriels en particulier», a précisé M. Bacha dans un message lors de l'ouverture de la première édition du «Salon national d'innovation pour la formation et l'enseignement professionnels», organisé par le ministère de la Formation professionnelle les 17 et 18 mai courant au CIC «Abdellatif-Rehal».

Le ministre a également mis en avant «les efforts sectoriels conjugués pour parvenir à des mécanismes efficaces à même d'offrir un climat favorable aux porteurs de projets innovants, parmi les diplômés des établis-

sements des secteurs de la Formation professionnelle et de l'Enseignement supérieur, en vue de concrétiser véritablement leurs projets sur le terrain».

Il s'agit, entre autres, du Prix national de la Petite et moyenne entreprise (PME), sous forme d'aide financière accordée aux trois premières entreprises, ainsi que la reconsidération et l'élargissement du réseau des incubateurs, eu égard à leur rôle dans la formation, l'encadrement et l'accompagnement des porteurs de projets innovants.

L'année dernière, poursuit-il, ont été enregistrés au sein de l'Institut national algérien de la propriété industrielle (Inapi), 710 brevets d'innovation et 7 744 marques déposées.

A été mis en place également un réseau de 88 centres d'appui à la technologie et à l'innovation dans le cadre de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (Wipo), dont deux se situent aux centres de formation professionnelle à Bejaïa et Alger.

Pour le ministre, ces centres se veulent «une banque informaticque de la propriété intellectuel-

le», permettant aux porteurs de projets de tirer profit d'une expérience de qualité et obtenir des données technologiques de grande valeur ajoutée.

Figurent également, parmi les mécanismes, la création de centres techniques pour l'accompagnement et le développement des filiales industrielles dans les domaines de la recherche et de l'innovation, mais également de clusters offrant aux établissements industriels les voies et moyens de recherche et d'innovation.

Dans un autre registre, M. Bacha a mis en valeur le rôle de son département dans la diversification de l'économie nationale, la création des richesses et des postes d'emploi, estimant nécessaire de mettre en valeur la connaissance, l'innovation et le développement technologique.

Pour ce faire, poursuit-il, le secteur de la Formation professionnelle demeure un instrument efficace pour réaliser les objectifs escomptés, de par sa contribution à orienter les offres de la formation vers les métiers comptant sur l'innovation et les nou-



Le ministre de l'Industrie, Mohamed Bacha

velles technologies, comme la numérisation, l'intelligence artificielle communément appelée «Industrie 4.0».

Revenant sur les insuffisances enregistrées au niveau du SNI, le ministre a cité l'absence d'une agence nationale d'innovation dont la mission principale serait de promouvoir les politiques nationales dans ce sens, l'absence de laboratoires et centres de recherche au niveau des établissements économiques, ainsi que

le manque de ressources financières pour mener à bien les projets innovants.

Le ministre a néanmoins regretté la place qu'occupe l'Algérie qui vient «en queue du classement mondial d'innovation, à savoir 121^e sur 131 positions dans l'Indice mondial de l'innovation 2020, alors qu'elle ne manque pas de ressources humaines innovantes», a-t-il conclu.

F. D.

Coopération dans le domaine des micro-entreprises Entretien de Diafat et l'ambassadeur égyptien

LE MINISTRE délégué auprès du Premier ministre chargé des Micro-entreprises, Nassim Diafat, a reçu, lundi, l'ambassadeur de la République arabe d'Egypte à Alger, Aymen Mechraf, avec lequel il a examiné la coopération bilatérale dans le domaine des micro-entreprises et de l'entrepreneuriat, a indiqué un communiqué du ministère. La rencontre a porté sur des questions d'intérêt commun, notamment la création d'opportunités de coopération et de partenariat entre les deux pays dans le domaine des micro-entreprises et de l'entrepreneuriat, afin d'offrir la chance aux jeunes entrepreneurs des deux pays pour la réalisation des projets communs, a précisé le document.

A cette occasion, M. Diafat a fait part de la disposition de son département à étudier toutes les opportunités et les initiatives de coopération permettant la relance et le renforcement de la coopération entre l'Algérie et l'Egypte dans le domaine économique, en encourageant la micro-entreprise à s'ouvrir aux différents marchés extérieurs.

Pour sa part, le diplomate égyptien a affirmé sa volonté de mettre en place un programme de coopération à même de renforcer les relations économiques bilatérales au mieux des intérêts des deux pays, a conclu le communiqué.

R. S.

Habitat-Entrepreneuriat

Rencontre d'évaluation avec des micro-entreprises bénéficiaires de plans de charge

Le secrétaire général de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (Anade, ex-Ansej), Abdennour Ghellab, a présidé lundi une rencontre regroupant des représentants de onze micro-entreprises d'hygiène et d'assainissement ayant bénéficié de plans de charge dans le cadre de l'application de la convention signée entre les deux agences.

Chaque entreprise avait signé un contrat renouvelable tous les 20 ans, d'une valeur de quatre millions de dinars par an, selon un communiqué du ministère délégué chargé des Micro-entreprises. Lors de cette rencontre, tenue en présence du directeur général adjoint de l'Agence nationale pour l'amélioration et le développement du logement (Aadl) au siège de l'agence locale de Béjaïa, M. Ghellab a donné

des explications sur la teneur de la convention et son rôle dans l'octroi de plans de charge au profit des micro-entreprises. Il a également écouté les préoccupations des entrepreneurs. L'Anade est en passe d'appliquer les axes de sa nouvelle stratégie, notamment l'encouragement de la sous-traitance avec les entreprises nationales publiques et privées, permettant ainsi de relancer les micro-entreprises

créés dans ce cadre, a affirmé M. Ghellab.

L'Aadl et l'Anade ont signé, le 2 décembre 2020, une convention visant principalement l'encouragement et le soutien aux micro-entreprises pour accéder à la demande publique et bénéficiaire de la sous-traitance dans le cadre de projets à caractère public dans le secteur de l'Habitat.

Ali O.

Modernisation du secteur de la Justice

Exposé sur la numérisation des méthodes de gestion judiciaire

Le ministère de la Justice a annoncé lundi, dans un communiqué, la présentation mardi (hier) d'un exposé détaillé sur les méthodes de gestion judiciaire adoptées par le secteur en matière de numérisation. Au plan dudit exposé, dont la présentation était prévue au siège de la Direction générale de la modernisation de la Justice (DGMJ) à Bir Mourad Rais, figurent «des éclaircissements de plusieurs axes, notamment le portail de la loi algérienne et les acquis réalisés dans le cadre de l'amélioration du rôle de ce portail à travers la création d'un moteur de recherche pour faci-

liser l'accès à l'information juridique et à la jurisprudence établie par les spécialistes en droit et les opérateurs économiques».

Le portail permet également de prendre connaissance «des réalisations du secteur de la Justice en matière de prestation de services judiciaires à distance, à la hauteur des aspirations des différentes franges sociales, comme la possibilité d'accéder gratuitement aux décisions prises par la Cour suprême entre 1989 et 2019, soit 30 ans de décisions publiées et classées selon les chambres et les sujets, ainsi que les décisions promulguées par le Conseil d'Etat».

C'est aussi 30 ans de «jugements prononcés par la Chambre du commerce, de la marine ou la chambre sociale, avec la possibilité de s'informer sur les divers numéros des revues judiciaires publiées par la Cour suprême».

Le portail en question, lit-on dans le communiqué, permet de «conférer une vision transparente et future sur les applications judiciaires des dispositions légales, de manière à faire intégrer davantage la loi algérienne dans la recherche scientifique dans les domaines juridiques et au profit des opérateurs économiques algériens et étrangers,

notamment lorsqu'il s'agit du monde du commerce et du climat des affaires».

De surcroît, un projet d'envergure sera annoncé, lequel consiste à «créer une plateforme numérique d'échange de requêtes et de notes entre les avocats dans le domaine civil hors audiences, et ce, dans le cadre de l'approche visant le transfert progressif vers l'E-justice après adaptation du système judiciaire». Au plan de cet exposé d'évaluation, seront évoqués, par ailleurs, «les perspectives futures du secteur de la Justice», a conclu le communiqué.

Ghani Y.

«Expressions artistiques de terre et de feu»

Une belle exposition à découvrir

■ Les œuvres d'une cinquantaine d'artisans sont exposées depuis lundi au Palais de la culture. Il s'agit d'œuvres qui gardent l'authenticité de notre patrimoine, mettent en valeur sa richesse et sa diversité tout en prouvant une créativité intelligente de la part des participants.

Par Adéla S.

Intitulée «Expressions artistiques de terre et de feu», cette exposition qui met en valeur le patrimoine ancestral algérien, a été inaugurée lundi à Alger, par la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda. Le public peut découvrir de belles œuvres en poterie traditionnelle, céramique, et tableaux en céramique, sculpture et céramique contemporaine.

Un premier espace réservé à la poterie traditionnelle abrite la collection du Palais de la culture ainsi que des stands d'artisans venus exposer leurs outils et équipements de travail pour expliquer aux visiteurs leurs procédés de création. Cet espace a attiré beaucoup de visiteurs qui veulent découvrir des objets anciens dont une bonne partie se fait très rare aujourd'hui.

Une autre salle du Palais de la

culture propose aux visiteurs de découvrir les œuvres de céramistes connus, à l'image de Toufik Boumahdi, Said Djabballah ou encore Kamel Bellazoug, qui exposent différents objets de décoration, tableaux et céramique. Les œuvres exposées dans cet espace sont de valeur et de beauté particulières. Elles sont faites pour décorer les grands salons, des hôtels et mêmes des maisons.

La galerie Baya expose, quant à elle, des œuvres contemporaines faites de terre, comme des sculptures, de la mosaïque, des carreaux de faïence décorés de motifs amazighs ou de reproduction de peintures rupestres ou encore des objets de décoration contemporains. Ces objets peuvent faire l'objet de décoration et de cadeaux. Lors de la cérémonie d'ouverture, le ministre de la Culture et des Arts a indiqué que cette exposition



visait à mettre en avant les talents créatifs algériens et à leur offrir un espace pour promouvoir

leur production et rencontrer le public. L'exposition «Expressions

artistiques de terre et de feu» est ouverte au public jusqu'au 21 du mois de mai courant. **A. S.**

Arts de la scène

Le Diwane et les danses traditionnelles à l'honneur

Le «Diwane, Sidi B'lel» et les «Danses traditionnelles et populaires» dans leur richesse et leur diversité, deux registres des arts de la scène, garants de la sauvegarde et la préservation du patrimoine culturel algérien, ont été présentés lundi à Alger.

Accueillies au Centre national de recherche préhistorique, anthropologique et historique (Cnrpah), les deux rencontres, animées par le sociologue et anthropologue Salim Khiat et la spécialiste au Cnrpah en danses et chorégraphies, Houria Zoghbi, ont rappelé, d'abord, la dimension subsaharienne et africaine de l'Algérie, à travers les thématiques «Diwane Sidi B'lel, expression rituelle et possession», et «L'influence du folklore et des danses traditionnelles dans le monde moderne».

Expliquant que le «Diwane Sidi B'lel»

était «le livre d'histoire de l'Afrique ancienne», Salim Khiat a évoqué les maisons de La Casbah d'Alger, qui ravivaient la tradition ancestrale avec quelques nuances dans la pratique de leurs cérémonies respectives.

Répandu à l'Ouest, au centre et l'Est de l'Algérie, le «Diwane Sidi B'lel» comprend plusieurs genres de chants ancestraux, célébrant la connexion spirituelle du monde réel à l'univers irrationnel et invisible des esprits.

Le «Diwane Sidi B'lel» tend à garder le cachet africain à travers l'interprétation vocale et les rythmes transcendants, avec, cependant, un changement apporté au niveau du véhicule linguistique passé à l'arabe dialectal, en vue d'affirmer une filiation sacralisée au saint patron Sidi B'lel.

La spécialiste du Cnrpah en danses et

chorégraphies, Houria Zoghbi, a quant à elle montré «l'influence du folklore et des danses traditionnelles dans le monde moderne», mettant en valeur les arts vivants, après avoir rappelé la convention de l'Unesco, établie en 2003, qui consacre la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

Le manque d'archives de danses d'avant l'occupation française et d'études définissant le concept de la danse et ses nombreuses significations «physiques et morales» a été déploré par la conférencière, considérant l'expression par le mouvement comme un acte «esthétique, de conviction et de spiritualité» et un «vecteur d'amélioration et de progrès» qui mène vers la «civilisation».

Notant que la culture et l'art occupent «une place prépondérante dans toutes les sociétés du monde», Houria Zoghbi a

souligné l'importance des arts populaires, la danse traditionnelle notamment, dans la «préservation de l'identité nationale et la consolidation du sentiment d'appartenance».

Selon l'intervenante, l'expression par la beauté du geste et l'élégance du mouvement habille l'émotion d'un ensemble de valeurs autochtones qui appellent la rationalité du contenu et l'esthétique de la forme, constatant avec regret l'absence du souci de développer les danses algériennes pour les élever au rang de l'universalité.

La conférencière a ensuite cité les nombreux styles de danses traditionnelles et populaires, aussi riches les uns que les autres, qui auront été pour beaucoup des registres de sauvegarde et de préservation de la tradition ancestrale.

F. H.

Chercheurs

La nécessité de rassembler le patrimoine soulignée

Des chercheurs et des académiciens ont mis l'accent, lundi à Alger, sur la nécessité d'étudier scientifiquement, de rassembler et de faire connaître le patrimoine culturel algérien avant de l'exploiter dans la consécration des valeurs citoyennes.

L'étude scientifique permettra de rassembler et de conserver ce patrimoine, avant de passer à son exploitation en tant que richesse économique ainsi que dans la consécration de l'identité nationale, ont estimé des spécialistes dans le patrimoine et des anthropologues, à l'ouverture de deux journées d'étude sur «le patrimoine immatériel et son rôle dans le développement et la consécration des valeurs citoyennes».

Intervenant à cette occasion, l'académicien de l'Université d'Alger, Abdelhamid Bourayou, a appelé à «rassembler ce patrimoine dont une grande partie a disparu, en vue de le transmettre aux générations montantes». Il a appelé également à

inclure «le patrimoine dans la culture contemporaine afin de constituer une culture nationale avec un cachet spécifique», soulignant «le rôle de l'Etat» dans la préservation du patrimoine.

Pour sa part, M^{me} Mebarka Belahcen (Université d'Oran) a estimé que «le patrimoine culturel algérien est abandonné scientifiquement et politiquement», citant l'exemple de la société Hassania au sud-ouest du pays, méconnue par les établissements universitaires algériens.

De son côté, Laid Bouda (université d'Illizi) a indiqué dans son intervention sur la langue targuie comme composante d'un patrimoine oral séculaire, que «la plupart des chercheurs qui ont abordé le patrimoine targui étaient des Occidentaux», appelant, dans ce cadre, les chercheurs algériens à «accorder davantage d'intérêt à ce patrimoine et le faire connaître dans ses dimensions algériennes, loin des visions occidentales sur l'histoire de la région».

Organisés par le ministère de la Culture et des Arts sous le slogan «le patrimoine populaire comme richesse cul-

tuelle», les travaux des deux journées d'étude ont pris fin hier.

M. K.



Proche-Orient

Pas de répit à Ghaza, l'offensive diplomatique s'intensifie

■ L'offensive de la communauté internationale s'intensifiait hier, pour tenter de faire cesser les bombardements de l'armée israélienne sur Ghaza et les salves de roquettes palestiniennes sur Israël, sans signe d'accalmie après une semaine d'escalade meurtrière.

Par Mourad M.

Depuis le début de ce nouveau cycle de violences entre l'État hébreu et des groupes palestiniens de Ghaza le 10 mai, au moins 223 personnes, en grande majorité des Palestiniens, ont été tuées.

Le Conseil de sécurité de l'ONU doit se réunir une quatrième fois en urgence cette semaine, alors que les États-Unis refusent toujours l'adoption d'une déclaration appelant à «une cessation des violences».

Le président américain Joe Biden, accusé par son camp de manque de fermeté face à Israël, a exprimé lundi son soutien à un «cessez-le-feu», lors d'un nouvel

entretien téléphonique avec le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu.

Mais sur le terrain, les protagonistes restent sourds à ces appels. «Notre ligne est de continuer à frapper les cibles terroristes», martelait lundi M. Netanyahu.

En matinée, les raids se sont poursuivis sur l'enclave palestinienne, après une nouvelle nuit d'intenses frappes à Ghaza, où les déflagrations ont embrasé le ciel, ont constaté des journalistes de l'AFP.

Les bombardements de la veille avaient notamment touché les bureaux à Ghaza du Croissant-Rouge qatari ainsi que la seule clinique pratiquant des dépistages du Covid dans l'en-

clave minée par la pauvreté et sous blocus israélien depuis près de 15 ans.

L'armée israélienne a recensé 90 tirs de roquettes à partir de Ghaza entre lundi soir et hier matin en direction du territoire israélien, et attaqué «65 cibles terroristes» dans cet étroit territoire de deux millions d'habitants.

Depuis le 10 mai, 3 440 roquettes ont été tirées, interceptées à environ 90 % par le système de défense anti-aérien israélien, selon cette source.

«Ils ont détruit notre maison de deux étages, je ne sais pas pourquoi ils nous ont ciblé ! C'était une nuit terrifiante et violente», a témoigné auprès de l'AFP Nazmi al-Dahdouh 70 ans, un habitant de l'ouest de la ville de Ghaza.

Les missiles israéliens ont laissé par endroits des cratères dans la chaussée et fortement endommagé le réseau électrique, plongeant de nouveau Ghaza dans la quasi obscurité.

A la crise sécuritaire s'ajoute le risque d'une crise humanitaire, avec près de 40 000 Palestiniens déplacés et 2 500 personnes qui ont perdu leur maison dans les bombardements.

L'ONU a salué l'ouverture annoncée par Israël du point de passage de Kerem Shalom vers Ghaza pour que l'aide humanitaire puisse être acheminée. Les autorités israéliennes n'ont pas précisé dans l'immédiat quand il ouvrirait, ni pour combien de temps.

Depuis le début des hostilités, le 10 mai, 213 Palestiniens ont été tués à Ghaza, dont au moins 61 enfants, et plus de 1 440 blessés, selon un bilan palestinien.

Côté israélien, 10 personnes ont été tuées, dont un enfant, et 294 blessées après des tirs de roquettes.

Le mouvement islamiste Hamas, au pouvoir à Ghaza, a menacé de tirer de nouvelles roquettes en direction de Tel-Aviv si l'aviation israélienne «ne cessait pas de cibler des civils», tandis que ses missiles se sont



PH. > D. R.

abattus par dizaines sur le sud d'Israël.

L'armée dit avoir ciblé ce qu'elle appelle «le métro», des tunnels souterrains qui permettent selon Israël au mouvement islamiste de faire circuler ses munitions ainsi que les maisons de commandants du Hamas, affirmant que certaines servaient à «stocker des armes».

En Cisjordanie, territoire palestinien occupé par Israël depuis 1967, le président Mahmoud Abbas a plaidé devant l'émissaire américain Hady Amr pour une «intervention» de Washington.

La porte-parole de la Maison-Blanche, Jen Psaki, a défendu l'approche diplomatique «discrète» mais «intensive» de Washington sur ce dossier.

Les présidents français et égyptien, Emmanuel Macron et Abdel Fattah-Al-Sissi, travaillent eux aussi à une médiation et se sont de nouveau entretenus hier, avec en plus le roi Abdallah de Jordanie, selon l'Elysée. Un autre canal s'est ouvert, via l'ONU, aidé du Qatar et de l'Égypte.

Bruxelles se penchera à son tour sur le conflit, le plus meurtrier depuis l'été 2014, lors d'une visio-réunion d'urgence des

ministres européens des Affaires étrangères.

Le conflit a éclaté le 10 mai après un barrage de roquettes du Hamas sur Israël en «solidarité» avec les centaines de manifestants palestiniens blessés dans des heurts avec la police israélienne sur l'esplanade des Mosquées à Jérusalem-Est. A l'origine des violences, la menace d'expulsion de familles palestiniennes au profit de colons israéliens dans ce secteur palestinien occupé par Israël depuis plus de 50 ans.

Les hostilités se sont étendues à la Cisjordanie, où 21 Palestiniens ont été tués en une semaine dans des affrontements avec l'armée israélienne, dont un hier à Hébron, selon les autorités palestiniennes. L'armée a parlé d'une tentative d'attaque déjouée d'un assaillant armé.

Après un appel à la grève générale par le parti Fatah de Mahmoud Abbas, les commerces et les écoles de Ramallah et d'autres localités de Cisjordanie sont restés fermés hier. L'appel a été relayé dans les villes arabes israéliennes et dans les villes «mixtes» d'Israël, où les tensions entre Juifs et Arabes restent vives.

M. M.

Commentaire

Investiture

Par Fouzia Mahmoudi

Comment les électeurs de droite peuvent-ils continuer à faire confiance à leurs représentants politiques lorsque ceux-ci ne cessent de se déchirer et semblent incapables de se mettre d'accord sur la ligne à suivre pour les prochaines élections régionales de juin ? Surtout après que des élus de droite aient choisi, contre l'avis même de leur président, Les Républicains, de nouer des alliances avec La République En Marche. La fédération LR des Alpes-Maritimes, dirigée par le député Eric Ciotti, a ainsi annoncé cette semaine qu'elle retirait son soutien pour les élections régionales à la liste de Renaud Muselier sur laquelle figurent des candidats de la majorité présidentielle. «Nous avons, malgré les engagements qui avaient été pris devant la commission nationale d'investiture, constaté que Renaud Muselier avait passé un accord politique avec le pouvoir macronien», estiment les Républicains des Alpes-Maritimes dans une motion adoptée par 84 % des membres du comité départemental du parti, selon un communiqué. Évoquant l'ouverture de la liste de droite à des candidats de LREM, cette motion dénonce un accord «directement négocié et imposé par l'Élysée pour essayer de déstabiliser notre famille politique à moins d'un an des élections présidentielles». «Cette alliance constitue une insulte faite aux militants et à nos candidats engagés aux élections départementales», continue encore la motion adoptée par les représentants de cette fédération qui se revendique la première de France. 12 % des membres du comité se sont opposés à cette motion et 4 % se sont abstenus, précise encore le communiqué. Vendredi, lors de la présentation de sa liste «Notre région d'abord», le président sortant de la région, Renaud Muselier, avait critiqué certains membres de LR opposés à l'ouverture de sa liste à une quinzaine de membres de la majorité présidentielle qui, selon lui, «remettent en cause la ligne rouge "pas de compromission avec le Front national"». Début mai, la main tendue par le Rassemblement National à la majorité présidentielle, saisie par le Premier ministre, Jean Castex, qui avait annoncé le retrait de la liste de Sophie Cluzel en évoquant une «recomposition politique», avait créé un psychodrame chez Les Républicains. Après des débats acharnés au sein de LR, le parti avait finalement décidé de maintenir son soutien à Renaud Muselier, à la condition qu'il renonce à accueillir des candidats de la majorité. Ayant appelé plusieurs fois au retrait du soutien du parti au président sortant de la région, Eric Ciotti avait déjà annoncé qu'il ne soutiendrait pas Renaud Muselier, épaulé notamment par le maire de Nice et rival local de Eric Ciotti, Christian Estrosi, qui a quant à lui fait le choix de quitter LR il y a quinze jours. Mais ces querelles plus que l'instabilité actuelle des Républicains montrent surtout que le parti de droite n'est pas prêt encore à présenter un candidat solide pour la prochaine présidentielle et pourrait même, en désespoir de cause, choisir d'adjoindre Xavier Bertrand qui avait pourtant claqué la porte du mouvement en 2017. Reste à voir au niveau local si le pari de Renaud Muselier se montrera gagnant et si les électeurs sont favorables à une alliance LR-LREM, ou si au contraire ils préfèrent faire barrage à ce candidat en donnant leurs voix au candidat RN, Thierry Mariani, qui ne cesse de grimper dans les sondages ces dernières semaines.

F. M.

Ceuta

Bruxelles appelle le Maroc à empêcher les départs de migrants

La commissaire européenne, Ylva Johansson, a jugé hier «inquiétant» l'afflux de quelque 6 000 migrants la veille dans l'enclave espagnole de Ceuta et appelé le Maroc à empêcher les «départs irréguliers» depuis son territoire.

«Il est inquiétant qu'au moins 6 000 personnes, dont un grand nombre d'enfants, aient rejoint

Ceuta à la nage, en mettant leur vie en danger. Beaucoup ont dû être secourus, une personne est morte», a déclaré la commissaire aux Affaires intérieures devant le Parlement européen.

«Le plus important maintenant, c'est que le Maroc continue à s'engager à empêcher les départs irréguliers, et que ceux qui n'ont pas le droit de rester

soient renvoyés de façon ordonnée et efficace. Les frontières espagnoles sont les frontières de l'Europe», a-t-elle poursuivi.

De son côté, le ministre espagnol de l'Intérieur, Fernando Grande-Marlaska, a annoncé que son pays avait renvoyé au Maroc 1 500 des quelque 6 000 migrants entrés à Ceuta et continuait ces renvois.

R. I.



Coupe de la Confédération (1/4 de finale) JSK-CS Sfaxien

Iboud : «C'est à Lavagne et aux joueurs de décider où disputer la manche retour»

La décision de «recevoir les Tunisiens du Club Sportif Sfaxien au stade du 5-Juillet», lors du match retour des quarts de finale de la Coupe de la Confédération, «relève du domaine technique, et ce sera donc aux joueurs et à leur entraîneur, Denis Lavagne, de la prendre», a considéré, lundi à Alger, le porte-parole de la JS Kabylie, Miloud Iboud.

«Ce sont l'entraîneur Denis Lavagne et ses joueurs qui seront sur le terrain le jour du match. Ils sont donc les seuls habilités à choisir le terrain qu'ils pensent être le meilleur dans la perspective d'une qualification.

En tout cas, ce qui est sûr, c'est que la direction du club ne compte rien lui imposer dans ce sens. Bien au contraire, elle est prête à satisfaire leur demande, quelle qu'elle soit», a assuré l'ancien défenseur central des Canaris en marge du tirage

au sort des quarts de finale de la Coupe de la Ligue, effectué lundi au siège de la FAF. Habituee des grands rendez-vous continentaux, la JSK a presque toujours disputé les tours avancés au stade du 5-Juillet, comme ce fut le cas au début des années 2000, pendant lesquels elle avait remporté trois Coupes de la CAF consécutives dans le grand stade olympique d'Alger. Aujourd'hui que le club a atteint les quarts de finale de l'édition 2020-2021, des bruits ont commencé à circuler sur la possibilité de le voir délaissier le stade du 1^{er}-Novembre, où il avait disputé les tours précédents, pour prendre ses quartiers au 5-Juillet.

La JSK s'était imposée en déplacement lors du match aller (1-0), ce qui la place dans une position favorable dans la perspective d'une qualification en demi-finale.

NA Hussein-Dey

Dziri quitte à l'amiable, Bouzidi ou Ighil pour lui succéder

La direction du NA Hussein-Dey et l'entraîneur Dziri Bilal ont trouvé, lundi, un accord pour une séparation à l'amiable, après quatre mois de collaboration, a appris l'APS auprès du pensionnaire de Ligue 1 algérienne de football.

Le départ de Dziri, qui n'est pas à son premier passage au Nasria, intervient au lendemain du match nul concédé dimanche à domicile face à l'US Biskra (1-1), dans le cadre de la 21^e journée du championnat.

Dziri avait rejoint le NAHD en janvier dernier, en remplacement de Nadir Leknaoui, démissionnaire, suite aux mauvais résultats enregistrés par les «Sang et Or» en début de la saison en cours.

L'arrivée de Dziri n'a rien chan-

gé, puisque le club algérois n'a plus gagné en championnat depuis le 26 février dernier, à domicile face au RC Relizane (3-0).

Au classement, le NAHD occupe la peu reluisante 16^e place avec 20 pts, à égalité de points avec le premier reléguable, l'USB. Deux noms reviennent avec insistance pour reprendre la barre technique du NAHD, qui ont la particularité d'avoir déjà dirigé les «Sang et Or». Il s'agit de Youcef Bouzidi et de Meziane Ighil. Éliminé en 1/8^e de finale de la Coupe de la Ligue, le NAHD amorcera sa mission de sauvetage, en effectuant un déplacement à l'Est pour défier l'AS Ain M'ilia, samedi prochain, à l'occasion de la 22^e journée.

Ligue africaine de basket-ball (BAL)

Défaite du GS Pétroliers face à l'AS Douanes

Les basketteurs algériens du GS Pétroliers se sont inclinés face à leurs homologues sénégalais de l'AS Douanes sur le score de 94 à 76, en match comptant pour la 1^{re} journée du groupe C de la Ligue africaine de basket-ball (BAL), disputé lundi à Kigali. Menés au score lors des deux premiers quart-temps (Q1 : 19-21 puis Q2 : 34-41), les coéquipiers de Mohamed Harat (28 points, 9 rebonds) ont réussi à recoller au score lors du 3^e quart-temps (63-67), avant de s'écrouler dans le dernier quart en s'inclinant avec 18 points d'écart (76-94).

Les Pétroliers joueront leur deuxième rencontre face aux Egyptiens du Zamalek aujourd'hui

(20h00), avant de boucler la phase de poules face au Ferroviario Maputo du Mozambique, samedi prochain (13h00).

En match d'ouverture du tournoi, disputé dimanche, les Patriots du Rwanda se sont imposés devant Rivers Hoopers du Nigeria (83-60).

La première édition de la BAL, une nouvelle ligue professionnelle, fruit d'un partenariat historique entre la Fédération internationale (FIBA) et la Ligue nord-américaine (NBA), se dispute dans une «bulle» à Kigali avec un protocole sanitaire très strict pour les 12 équipes participantes, afin de faire face à la pandémie de Covid-19.

Ligue professionnelle de football (LFP)

Medouar compte sur la «coopération» des clubs

■ Le président de la Ligue de football professionnel (LFP), Abdelkrim Medouar, a indiqué, lundi soir, qu'il comptait sur la «compréhension» et la «coopération» des clubs pour pouvoir terminer la saison 2020-2021, impactée par le Covid-19, «dans de bonnes conditions».



Medouar demande une implication des clubs pour terminer le championnat dans les temps

Par Mahfoud M.

«I s'agit d'une situation exceptionnelle, avec ses contraintes et ses imprévus. Il est donc indispensable d'unir nos forces et de coopérer pour pouvoir y faire face, et terminer notre championnat dans de bonnes conditions», a déclaré Medouar, en marge du tirage au sort de la Coupe de la Ligue, effectué à Alger. «Avant la pandémie, nous démarrions notre championnat à la fin du mois d'août et il fallait compter la fin mai, voire le début juin, pour terminer. Et encore, à ce moment-là, il n'y avait aucune contrainte liée à la pandémie de nouveau coronavirus et le championnat ne comptait pas 38 journées», a commencé par rappeler le président de la LFP.

«Cette année, le championnat a démarré fin novembre, avec un programme de 38 journées, et avec de nombreuses contraintes liées à la pandémie de nouveau coronavirus. Il est donc quasi impossible que cet exercice se termine au mois de juin, comme lors des années précédentes», a-t-il encore tenu à faire savoir. Ainsi, Medouar a considéré que «le seul moyen pour surmonter cette difficulté, c'est une implication directe des différentes parties prenantes, particulièrement de la part des clubs, en évitant de chambouler le programme établi, à travers des demandes de report non justifiées». «Certains clubs ont pris l'habitude de demander le report d'un match juste parce qu'un de leurs joueurs a été convoqué en équipe nationale, comme si le sort de toute l'équipe en dépendait. Il y a aussi les clubs engagés dans les épreuves continentales et qui ont pris l'habitude aussi de deman-

der des ajournements de leurs matchs de manière excessive. Tout cela, dans la conjoncture actuelle, on ne peut plus se le permettre», a-t-il assuré. A ce propos, le premier responsable de la LFP a tenu à «saluer le professionnalisme de l'entraîneur de la JS Kabylie, Denis Lavagne, qui a demandé à ce que son match contre le MC Oran soit avancé, et non reporté». Une initiative «louable» selon Medouar, qui a souhaité que «les autres clubs en fassent de même, pour permettre au championnat de se terminer dans de bonnes conditions». Concernant les quarts et demi-finales de la Coupe de la Ligue, le président de la LFP a expliqué qu'il a été décidé de les organiser en un seul match, et non pas en aller et retour comme cela se faisait avant pour la Coupe d'Algérie, afin d'«alléger le calendrier», en réduisant le nombre de rencontres.

Les dates des 23^e et 24^e journées fixées

Sur un tout autre volet, la Ligue de football professionnel (LFP) a fixé les dates des 23^e et

24^e journées du championnat de Ligue 1, devant se dérouler à la fin du mois de mai. Ainsi, la 23^e journée se jouera le mercredi 26 mai, alors que la 24^e journée est fixée, quant à elle, au dimanche 30 mai, précise la LFP dans un communiqué, soulignant que «les horaires des rencontres vous seront communiqués prochainement». Avant le déroulement de ces deux journées, les pensionnaires de la Ligue 1 seront appelés à disputer la 22^e journée, prévue samedi prochain, et qui sera tronquée de deux rencontres : CR Belouizdad-JS Kabylie et MC Alger-Paradou AC, reportées à une date ultérieure en raison de l'engagement du CRB, du MCA et de la JSK en quarts de finale (retour) des compétitions africaines interclubs. Pour rappel, la 21^e journée s'est déroulée dimanche et a été marquée par le match nul décroché par le leader, l'ES Sétif, en déplacement face au RC Relizane (2-2), et la défaite de son dauphin, la JS Saoura, à Alger face à l'USMA (2-0).

M. M.

Ligue des champions (quarts de finale aller)

Rebiaï (MCA) et Draoui (CRB) nominés pour le joueur du week-end

Les deux milieux de terrain algériens : Miloud Rebiaï (MC Alger) et Zakaria Draoui (CR Belouizdad) ont été nominés pour le joueur du week-end, à l'occasion des 1/4 de finale (aller) de la Ligue des champions d'Afrique, disputés vendredi et samedi, a annoncé la Confédération africaine de football (CAF) lundi sur son compte officiel Twitter. Les deux joueurs algériens se sont illustrés avec leurs clubs

respectifs. Rebiaï a pu éviter à son équipe la défaite, en égalisant lors de la réception des Marocains du Wydad de Casablanca (1-1), alors que Draoui a été l'un des artisans du succès du Chabab à domicile face aux Tunisiens de l'ES Tunis (2-0).

Après avoir ouvert le score, Draoui a été à l'origine de la passe décisive qui a ramené le deuxième but signé Amir Sayoud.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Réunion du Haut Conseil de Sécurité présidée par Tebboune

Rachad et MAK classés organisations terroristes

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, a présidé, hier, une réunion périodique du Haut Conseil de Sécurité, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République.

"Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, a présidé, mardi 18 mai 2021, une réunion périodique du Haut Conseil de Sécurité", a précisé le communiqué. "Après avoir écouté les interventions des membres du Haut Conseil de Sécurité sur les questions inscrites à l'ordre du jour, le président de la République a examiné les mesures relatives à l'ouverture des frontières aériennes et les conditions devant être remplies par les voyageurs, avec le maintien des frontières terrestres fer-

mées sauf en cas de nécessité", a ajouté la même source, soulignant que "les mesures détaillées seront définies par un décret exécutif".

Le Haut Conseil de Sécurité "s'est également penché sur les actes hostiles et subversifs commis par les mouvements dits (Rachad) et (MAK) pour déstabiliser le pays et attenter à sa sécurité, et décidé, dans ce cadre, de les classer sur la liste des organisations terroristes et de les traiter comme telles", selon le communiqué.

Le Haut Conseil de Sécurité a aussi abordé "les derniers préparatifs des élections législatives du 12 juin 2021". Le Président Tebboune "s'est dit satisfait des efforts consentis par les institutions de l'Etat pour assurer le déroulement du rendez-vous électoral dans de bonnes conditions", a conclu le communiqué.

R. N.

Médiateur de la République

Fin de fonction de Karim Younes

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a signé, hier, deux décrets présidentiels, le premier mettant fin aux fonctions du médiateur de la République, Karim Younes et le second portant nomination de Brahim Merad à cette fonction, indique un communiqué de la Présidence de la République.

"Le président de la

République, Abdelmadjid Tebboune, a signé mardi un décret présidentiel mettant fin aux fonctions du médiateur de la République, Karim Younes", a précisé la même source.

"Le Président a signé également un décret présidentiel portant nomination de M. Brahim Merad au poste de médiateur de la République", a ajouté la même source.

O. N.

France

L'ancien président Sarkozy à nouveau devant les juges

L'ancien président français, Nicolas Sarkozy, a de nouveau rendez-vous avec les juges à partir de jeudi à Paris, pour les dépenses excessives de sa campagne présidentielle de 2012, dans l'affaire dite «Bygmalion», rapportent des médias locaux.

Le procès, qui doit durer jusqu'au 22 juin, aurait dû commencer le 17 mars mais avait été ajourné en raison de l'hospitalisation d'un des 14 prévenus.

L'ancien président, qui sera interrogé la semaine du 14 juin, est soupçonné d'avoir laissé filer ses comptes de campagne au-delà de leur plafond légal malgré les avertissements des experts-comptables. Poursuivi pour «financement illégal de campagne électorale», il encourt un an d'emprisonnement et 3 750 euros d'amende.

Selon l'accusation, l'ancien président «a incontestablement bénéficié» d'un système de fausses factures qui lui a permis de disposer pour la campagne de moyens «bien supérieurs à ce que la loi autorisait».

L'enquête n'a toutefois pas établi que le chef de l'Etat avait décidé de la mise en place du système, ni qu'il y avait participé ou même en avait été informé.

Il est reproché au candidat Sarkozy de ne pas avoir tenu compte de deux alertes des experts-comptables pendant sa campagne, en mars et avril 2012. Seul un des juges d'instruction, Serge Tournaire, a signé l'ordonnance de renvoi devant le tribunal. L'autre juge en charge du dossier, Renaud Van Ruymbeke, a estimé que les charges contre l'ancien président étaient insuffisantes et s'est désolidarisé de son collègue.

Les 13 autres prévenus sont d'anciens cadres de l'ancien parti de droite Union pour un mouvement populaire (UMP, devenue Les Républicains, partie civile au procès), des responsables de la campagne de 2012 et des dirigeants de Bygmalion, une société d'événementielle chargée d'organiser les meetings du candidat Sarkozy via sa filiale Event & Cie.

R. I.

Reprise des vols sous le contrôle Strict



Djalou@hotmail.com

Opération impliquant les polices italienne, albanaise et kosovare

Saisie de 400 kg de cocaïne au Kosovo

■ La police italienne a annoncé, hier, la saisie au Kosovo de plus de 400 kg de cocaïne d'une valeur de plus de 100 millions d'euros, au cours d'une opération internationale impliquant les polices italienne, albanaise et kosovare.

Par Slim O.

La drogue a été découverte dans le port de Gioia Tauro, en Calabre, dans le sud de l'Italie, à l'aide d'un scanner. Elle se trouvait dans un conteneur provenant du Brésil et dont la destination finale était une entreprise à Lipjan, au Kosovo, selon un communiqué de la police italienne.

Le parquet italien en charge de l'enquête a alors décidé «une livraison internationale contrôlée» et a fait suivre le conteneur jusqu'à sa destination

finale avec l'aide des parquets d'Albanie et du Kosovo, selon la même source.

Après avoir suivi le conteneur durant tout son trajet, les trois polices sont intervenues lundi soir et «ont saisi 400 paquets de cocaïne pure, d'un poids de 400 kg, cachés dans des colis contenant officiellement du poulet», précise le communiqué.

Vingt-cinq personnes, ouvriers, employés, chauffeurs, de l'entreprise destinataire du conteneur ont été interpellées, dont sept ont été placées en détention pour trafic de drogue international, ajoute le communi-

qué. «La drogue, si elle avait été vendue au détail sur le marché européen, aurait permis à la criminalité organisée de gagner plus de 100 millions d'euros», souligne la police italienne.

S. O.

Tigzirt (Tizi Ouzou)

Le Cross du littoral fixé au 1^{er} juin



LA DEUXIÈME édition du Cross du littoral aura lieu le 1^{er} juin prochain dans la commune de Tigzirt (35 km au nord de Tizi Ouzou), a annoncé l'association «La perle du littoral», initiatrice de la manifestation sportive. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 30 mai pour les enfants âgés entre 7 et 16 ans. Elles se feront tous les jours de 12h30 à 17h au niveau de la salle de cinéma de la ville de Tigzirt. Intervenant le jour de la fête de l'Enfance, les organisateurs ont également prévu, en plus de l'animation artistique, un spectacle de clowns et une tombola.

Hamid M.

Tamanrasset

Départ d'une première expédition de viandes rouges vers Alger

UNE PREMIÈRE expédition de viandes rouges, destinées à l'approvisionnement des marchés du nord du pays à partir des régions du Sud, a pris le départ lundi soir de Tamanrasset vers la wilaya d'Alger, a-t-on appris, hier, des services de la wilaya. Cette première expédition, qui sera suivie d'autres à une fréquence hebdomadaire, est constituée de huit tonnes de viandes rouges, englobant 30 têtes bovines et 10 têtes ovines, a-t-on précisé, signalant que l'opération ne manquera pas de créer une dynamique économique localement et de générer des emplois.

Assurée par un opérateur économique local, en présence

des autorités et de représentants locaux des secteurs de l'Agriculture et du Commerce et ceux de l'Inspection vétérinaire, cette expédition a été précédée d'une vérification des conditions adéquates de stockage et de transport de ces viandes dans un camion frigorifique.

Des contrôles de la qualité de la viande pour la consommation et d'inspection des conditions requises en matière d'abattage et de stockage avaient également été menées par les services compétents, a assuré le responsable du service de production et d'appui technique à la Direction des services agricoles (DSA), Abdelkader Chouïref.

A. R.